

Meet our Members



01

— CIMALUX —

Vers un avenir plus vert

TEXTE Corinne Briault / Cimalux
PHOTOS Laurent Antonelli / Agence Blitz

Cimalux est née de la fusion entre Ciments Luxembourgeois S.A., et le comptoir de vente Matériaux S.A.. La société fait aujourd'hui partie du groupe italien Buzzi Unicem, septième plus gros cimentier mondial, employant 10.000 personnes à travers le monde. Cimalux exploite une carrière à cheval sur la frontière franco-luxembourgeoise, une usine de production de clinker à Rumelange ainsi qu'un centre de broyage à Esch-sur-Alzette. (Visite du 22 avril 2022).

Les débuts de l'industrie cimentière au Luxembourg remontent à 1894. La société Brasseur, Lambert & Cie érige une cimenterie à Rumelange pour y produire du ciment à base de laitier de haut fourneau (*sous-produit de l'industrie sidérurgique, issu de la fabrication de la fonte dans les hauts fourneaux. Broyé finement, le laitier peut être un des principaux constituants du ciment autre que le clinker, ndlr*).

Cette première entreprise fusionne en 1897 avec la Compagnie Générale des Ciments et entreprend la construction d'un deuxième atelier de broyage de ciment de laitier à Dommeldange. En 1912, initiée par l'Arbed, la société des Ciments d'Esch voit le jour. Elle est la première au Luxembourg à se lancer dans la fabrication de ciments Portland et Portland de fer. Ses installations sont implantées à proximité de l'usine Arbed-Schiffange. En 1920, la fusion des Ciments d'Esch avec la Compagnie Générale des Ciments donne naissance à la S.A. des Ciments Luxembourgeois. L'usine se spécialise dans la fabrication de ciments métallurgiques et de briques de laitier. Equipée au départ de deux fours à clinker produisant 150 tonnes par jour et de deux petits broyeurs à ciment, elle dispose d'une capacité de production annuelle de quelque 50.000 tonnes de ciment. La commercialisation du ciment est assurée par Matériaux S.A., comptoir de vente fondée en 1919. Au fil des années, la société grandit et en 1994, l'Arbed s'en désengageant, le cimentier allemand Dyckerhoff en devient l'actionnaire principal avant d'être lui-même acquis par Buzzi Unicem en 2003.

Aujourd'hui, le centre de broyage d'Esch-sur-Alzette dispose de deux broyeurs à boulets ainsi que d'un broyeur vertical à gallets de nouvelle génération à haute performance énergétique, qui lui confèrent une capacité de production de près d'1,5 million de tonnes de ciment par an. Les installations de stockage et d'expédition ont été agrandies en



02



03



04



05

01. Christian Rech, ingénieur diplômé, fondé de pouvoir, Cimalux (à g.) et Carlo Thelen, directeur général, Chambre de Commerce.

02. 03. 04. 05. Aujourd'hui, Cimalux exploite une carrière à cheval sur la frontière franco-luxembourgeoise, une usine de production de clinker à Rumelange ainsi qu'un centre de broyage à Esch-sur-Alzette. Les installations de stockage et d'expédition ont été agrandies et la société dispose d'une plateforme d'expédition multimodale rail-route.

conséquence avec la construction de 2 nouveaux silos, portant la capacité de stockage du site à 38.000 tonnes de ciments, ainsi que la mise en place d'une plateforme d'expédition multimodale rail-route. Celle-ci permet au cimentier grand-ducal d'alimenter les chantiers du Grand Paris de même que de couvrir la région lyonnaise. Entretien avec Christian Rech, ingénieur diplômé, fondé de pouvoir.

Sur quels projets travaillez-vous actuellement ?

Nous sommes clairement engagés dans un processus de décarbonation pour satisfaire aux objectifs de 55% de réduction des émissions de CO₂ fixée par l'Union européenne d'ici 2030. C'est un défi majeur pour nous car le béton, principal domaine d'application du ciment, est le matériau le plus utilisé dans la construction. Il est d'ailleurs le matériau le plus utilisé au monde. Nous avons donc pris la décision radicale d'arrêter en septembre prochain la production de ciment de type CEM I, le plus émissif car contenant 95% de clinker, un constituant indispensable à la composition de tous les ciments mais dont la production est la principale source d'émission de CO₂ de notre industrie. Nous espérons que cette décision, non exempte de risques pour notre activité, contribuera à encourager l'ensemble des parties prenantes du secteur de la construction à entamer sans plus attendre et de manière déterminée la décarbonation du secteur de la construction.

Votre plus grande fierté ?

Cimalux est une petite entité au sein du groupe, elle compte 165 collaborateurs au Luxembourg, mais notre voix est entendue par la maison mère. Nous avons réussi à placer la décarbonation en haut de l'agenda du groupe et à faire valoir la pertinence de notre feuille de route dans ce contexte.

La dernière fois que vous avez douté ?

Notre maison à été fondée en 1920. 2020 devait être l'année des célébrations de notre centenaire. La pandémie a tout bouleversé. Nous avons repoussé les festivités au 23 septembre 2021 en faisant le pari de la faisabilité de l'événement auquel devait participer les actionnaires et de nombreuses personnalités ! Finalement, les restrictions sanitaires ont été assouplies quelques semaines avant la date convenue et notre événement a pu avoir lieu ! Autant dire que tous les invités en ont pleinement profité !

Avoir un esprit d'entrepreneur, c'est quoi pour vous ?

Je suis salarié dans un grand groupe et pas entrepreneur. Cependant, une anecdote m'a fait toucher du bout des doigts ce que peut être un esprit d'entrepreneur. Fraîchement diplômé et sans expérience, j'ai été embauché chez Pöckes. On m'a confié un gros chantier en association momentanée et techniquement compliqué. Je me suis demandé comment j'allais pouvoir gérer ce projet ! Patrick Pöckes m'a alors donné un conseil libérateur et je ne l'ai

jamais oublié : « *fais comme si c'était ta propre entreprise et ton propre argent* ». C'est ce que j'ai fait et j'ose espérer qu'il ne l'a pas regretté.

Avez-vous ressenti un impact de la crise sanitaire sur votre activité et que pensez-vous que la Chambre de Commerce pourrait faire pour vous soutenir ?

Nous avons traversé la pandémie tant bien que mal mais une nouvelle période pleine d'incertitudes a débuté avec la guerre en Ukraine qui a déjà des effets très dommageables sur notre activité. L'explosion des prix de l'énergie rend la situation vraiment compliquée. Par ailleurs, l'insécurité planant sur l'alimentation en gaz naturel, peut nous amener à devoir faire face à une pénurie d'ammoniaque, indispensable pour réduire nos émissions d'oxydes d'azote. Personne ne peut prévoir comment la guerre va évoluer et ses conséquences sur les activités économiques de certains secteurs... Nous devons travailler de concorde avec les autorités et les différents partenaires sociaux, notamment, la Chambre de Commerce, pour faire passer le message que sur le long terme, l'industrie des matériaux de construction est à la base de tout. Ainsi, sans ciment pas de béton et donc pas de construction, pas d'infrastructures, pas d'écoles, pas d'hôpitaux, pas de logements, pas de mobilité, pas de transition énergétique, pas d'assainissement, pas d'eau, ... Le défi réside dans la juste évaluation des spécificités de nos industries et de leur rôle dans l'avenir de notre société. —